



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Espaces naturels

Question écrite n° 49544

Texte de la question

M. Charles Cova souhaite attirer l'attention de Mme le ministre de l'environnement sur la nécessité d'entretenir des terrains en friche. Dans nos départements ruraux, la diminution des agriculteurs ne permet plus d'entretenir l'espace qui se transforme souvent en friche. Il est dommage de perdre ainsi des chemins pour se promener ou de ne plus pouvoir avoir accès à des petites parcelles enclavées et entourées de broussailles. Beaucoup de personnes à la recherche d'un emploi pourraient être employées à l'entretien de ces terrains. Il existe une demande des propriétaires prêts à payer une intervention mais qui ne souhaitent pas supporter les charges liées à la création d'un emploi. C'est pourquoi l'instauration d'une agence départementale ou régionale chargée de la partie administrative et de l'encadrement des personnes employées permettrait de réduire le nombre de chômeurs en mettant à disposition, contre rémunération, un service compétent pour ce genre de travaux qui ne concerneraient que les petits bois, les friches, les petites et moyennes surfaces. Il souhaiterait connaître les mesures d'orientation qu'elle envisage de prendre pour assurer l'entretien de ces espaces et participer au surplus, à la prévention des incendies de forêts.

Données clés

Auteur : [M. Cova Charles](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49544

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : environnement

Ministère attributaire : environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 1997, page 1288